

**syndicom**

Monsieur Thomas Burger  
Case postale  
3001 Berne

Par e-mail à : [info@syndicom.ch](mailto:info@syndicom.ch)

Date : 28 mai 2026  
Votre interlocutrice : Lisa Lamanna-Merkel – Tél. : +41-58-221 63 35 – E-mail : [lisa.lamannamerkt@swisscom.com](mailto:lisa.lamannamerkt@swisscom.com)  
Objet : Votre courrier « Événements pour les retraités-es »

---

Page  
1 sur 2

Cher Monsieur Burger  
Mesdames, Messieurs

Nous vous remercions vivement pour votre courrier du 21 mai 2026 ainsi que pour vos propos francs et clairs.

Nous comprenons très bien la déception et les critiques des collaborateurs-trices retraités. Beaucoup d'entre eux ont marqué Swisscom pendant des décennies, et nous tenons sincèrement à reconnaître et à préserver leur attachement à l'entreprise. Nous prenons très au sérieux le fait que la décision concernant le financement futur des événements pour retraités soit perçue comme un manque de reconnaissance.

C'est précisément pour cette raison qu'il nous importe de replacer cette décision dans son contexte global.

Swisscom connaît globalement une bonne santé financière ; cependant, en raison des changements dans la branche et de la baisse constante du chiffre d'affaires, nous sommes confrontés à la nécessité de hiérarchiser nos ressources de manière responsable dans tous les domaines. Il ne s'agit pas seulement de mesures ponctuelles, mais d'un examen continu de nos prestations et de l'utilisation de nos moyens. Dans ce contexte, les prestations destinées aux Collaborateurs-trices actifs ont également été adaptées ces dernières années afin de garantir une marge de manœuvre financière. La question des manifestations destinées aux retraité-es a également été examinée avec soin dans ce contexte. Le financement de ces offres engendre chaque année des coûts humains et financiers que nous avons réévalués, tout en conservant les éléments centraux de l'accompagnement des retraité-es.

Il nous tient à cœur de souligner que le soutien et la reconnaissance envers nos retraité-es restent une composante importante :

- **la structure comprenant les coordinateurs des retraités-es et les sections** est maintenue. Ainsi, les formes personnelles de reconnaissance par les coordinateurs des retraités-es – par exemple par le biais de contacts, de cartes ou d'autres marques d'attention – sont préservées. Ces structures permettent des rencontres

et que les échanges entre retraité-es puissent se poursuivre à l'avenir – le cas échéant sous d'autres formes, davantage autogérées.

- **Les avantages sociaux** existants, d'un montant de 50 CHF par mois, continueront d'être accordés. Cette réduction accordée à nos retraités s'élève à plusieurs millions de francs par an.

En réponse à votre remarque concernant l'évolution des dividendes, nous tenons à préciser que celle-ci est liée à la performance globale de l'entreprise. Elle résulte d'une gestion d'entreprise équilibrée à long terme et n'est pas directement comparable à des postes de dépenses individuels. Dans ce contexte, nous comprenons toutefois que la suppression simultanée du financement des événements destinés aux retraités puisse être perçue comme contradictoire par beaucoup.

Notre décision ne vise pas à manquer de reconnaissance envers nos anciens Collaborateurs-trices. Il s'agit plutôt de faire évoluer la forme de cette reconnaissance à la lumière de notre responsabilité globale et de la placer sur une base durable.

Klementina Pejic, CPO, et Lisa Lamanna Merkt, Head of Employment Relations, se tiennent volontiers à votre disposition pour un entretien personnel.

Cordialement, Swisscom  
(Suisse) SA



Christoph Aeschlimann, Chief  
Executive Officer

(traduit avec DeepL)